

Changements	Date d'entrée en vigueur	Date de publication
Mise à jour (modification n° 4)	19 décembre 2007	19 décembre 2007
Substitution visée à l'article 60.1	20 décembre 2007	21 décembre 2007

**Adresse du site Internet**

L'adresse du site Internet de la Régie de l'assurance maladie du Québec où la Liste des médicaments est publiée est la suivante :

[http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/regie/lois/liste\\_med.shtml](http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/regie/lois/liste_med.shtml)

49611

**Avis**

Loi sur la conservation du patrimoine naturel  
(L.R.Q., c. C-61.01)

**Réserve naturelle de la Tortue-des-bois-de-la-Shawinigan (Secteur Pierre-Lambert)  
— Reconnaissance**

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 58 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (L.R.Q., c. C-61.01), que la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a reconnu comme réserve naturelle une propriété privée, située sur le territoire de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, municipalité régionale de comté de Maskinongé, connue et désignée comme étant le lot numéro 3C et une partie de la subdivision numéro 1 du lot originaire numéro 1, du rang 10, du cadastre officiel du Canton de Belleau, circonscription foncière de Shawinigan. Cette propriété, d'une superficie de 27,1 hectares, est plus amplement décrite au plan et à la description technique préparés et signés par l'arpenteur-géomètre, M. Alain Brodeur, le 26 octobre 2006, sous le numéro 7275 de ses minutes.

Cette reconnaissance prend effet à compter de la date de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le directeur du patrimoine  
écologique et des parcs,*  
PATRICK BEAUCHESNE

49575